



## DROITS DES CONSOMMATEURS – CONNAITRE LES FAITS – VOL D’IDENTITÉ

Le vol d’identité (ID) est grave. Il survient lorsqu’une personne vole vos renseignements personnels pour commettre un crime. Bien que vous ne puissiez véritablement contrôler le fait d’en être victime, il existe des façons de minimiser le risque.

### **Protégez vos renseignements personnels**

- Ne fournissez jamais de renseignements personnels au téléphone, par Internet ou la poste à moins d’avoir vous-même établi le contact.
- Soyez prudent lorsque vous transmettez des renseignements personnels et n’en fournissez pas plus que nécessaire.
- Protégez votre NIP et ne prêtez jamais votre carte. Choisissez un NIP ou un mot de passe qui ne contient pas votre nom, numéro de téléphone, date de naissance, adresse ou numéro d’assurance sociale.
- Signalez immédiatement toute carte de crédit ou de débit manquante.
- Ne transportez que les pièces d’identité dont vous avez vraiment besoin.
- Placez les autres documents d’identité (numéro d’assurance sociale, certificat de naissance, passeport) en lieu sûr.
- Déchiquez tout document contenant des renseignements personnels, surtout si vous n’en avez plus besoin; cela inclut toute carte de crédit ou de débit périmée ou inutilisée.
- Le numéro d’assurance sociale sert uniquement à des fins d’emploi et de déclaration de revenus.
- Renseignez-vous sur le degré de sécurité de vos renseignements personnels au travail, auprès des entreprises et des organismes caritatifs.

### **Protégez votre ordinateur et l’information qu’il contient**

- Choisissez un mot de passe complexe composé de lettres, de chiffres et de symboles.
- Installez un coupe-feu, un antivirus, un anti-logiciel espion et un logiciel de sécurité – faites des mises à jour fréquentes.
- N’essayez pas, n’achetez pas et ne répondez surtout pas à des pourriels ou des courriels qui demandent de fournir des informations bancaires.
- Pour les transactions en ligne, recherchez le <https://>, l’icône d’un cadenas verrouillé ou d’une clé non brisée.



- Lorsque vous vous débarrassez d'un disque dur, utilisez un logiciel de nettoyage ou détruisez-le.
- Si vous achetez quelque chose ou faites des opérations bancaires en ligne, assurez-vous que la page Web est sécurisée.
- Ne suivez jamais un lien provenant d'un courriel pour lancer une opération avec une banque, une caisse populaire ou un site de paiement en ligne. Allez plutôt directement sur le site de l'organisme.

### **Prudence sur les réseaux sociaux**

- Faites attention à ce que vous affichez sur vos profils de réseaux sociaux.
- Prenez l'habitude de nettoyer votre profil à l'occasion.
- Choisissez les paramètres de sécurité les plus restrictifs possible.
- Les paramètres de sécurité et de protection de la vie privée vous aide à contrôler qui peut voir ou non vos profils.
- Ne divulguez pas d'informations personnelles – ne fournissez pas de renseignements comme votre date de naissance, votre nom au complet, vos numéros de téléphone, adresse postale ou numéro d'assurance sociale.

**Avez-vous publié des renseignements que quelqu'un pourrait utiliser pour voler votre identité, voler votre maison ou vous mettre en danger?**

**Avec votre identité, les voleurs peuvent ouvrir de nouveaux comptes de banque, commander par téléphone, obtenir une hypothèque sur votre maison et acheter des voitures ou des meubles.**

